

ECHO DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le 28 janvier 2022
Excusé : Monsieur Christophe GUERY

1. TRAVAUX DE MISE AUX NORMES - DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la nécessité de mettre aux normes le dispositif des cloches de l'église ainsi que le paratonnerre.

- Coût de la mise aux normes du paratonnerre : 3 108 € H.T. soit 3 729.60 € T.T.C
- Coût de la mise aux normes des cloches : 11 296 € H.T. soit 13 555.20 T.T.C
- Coût total : 14 404 € H.T. soit 17 284.80 T.T.C

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 10 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention, sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, programmation 2022.

Les travaux seront réalisés au 1^{er} semestre 2022.

2. REQUALIFICATION DES ESPACES URBAINS - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de requalification des espaces urbains.

Le projet est programmé en deux phases :

- 1^{ère} phase au second semestre 2022 : enfouissement des réseaux des rues de Thiaville et de l'Abbé Schlienger et l'aménagement de la rue de l'Abbé Schlienger.

Coût estimatif des travaux : 285 000 € H.T. soit 342 000 € T.T.C.

- 2^{ème} phase en 2023 : aménagement de la rue de Thiaville et d'une partie de la rue de Baccarat (arrêt de bus).

Coût estimatif des travaux : 218 000 € H.T. soit 261 600 € T.T.C.

Le coût total du projet s'élève à 503 000 € H.T. soit 603 600 € T.T.C.

Plusieurs subventions peuvent être sollicitées auprès de différents acteurs pour la réalisation de ce projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 09 voix pour, 00 voix contre, 01 abstention, sollicite l'attribution de subventions :

- au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, pour la 1^{ère} phase en 2022 ;
- auprès d'Orange ;
- auprès de l'Agence de l'Eau, concernant le traitement d'infiltration des eaux pluviales et la création de nouveaux espaces verts ;
- auprès du Syndicat Départemental d'Electricité ;
- auprès du Conseil Départemental au titre du fonds des Amendes de Police, concernant la sécurisation de la traversée du village (arrêt de bus, entrée du village) ;
- auprès du Conseil Régional, au titre des dépenses éligibles concernant les surfaces drainantes, les espaces verts, le mobilier urbain, les pavés.

3. DEMANDE DE SUBVENTION EMANANT DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'une demande de subvention émanant du Secours Populaire Français.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 09 voix pour, 01 voix contre, 00 abstention, décide de l'attribution d'une subvention d'un montant de 100 €.

DECES

Madame Gilberte THOUVENIN, demeurant rue de l'église à Lachapelle jusqu'à son départ pour l'EPHAD de Raon-l'Etape, est décédée le 30 janvier 2022 à l'âge de 92 ans.

Madame Thouvenin avait trois enfants et trois petits enfants.

Un des ses enfants, Daniel FUCHS réside à Lachapelle, rue de l'église.

Ses obsèques ont été célébrées le 4 février en l'église de Lachapelle, Madame Thouvenin est inhumée au cimetière de Lachapelle.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.



COMMUNIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT

La CCTLB organise un séjour « Seniors en Vacances » en lien avec l'ANCV.

Ce voyage se déroulera à **Carqueiranne**, dans le Var, en Village-Club Mileade, **du 17 au 24 septembre 2022** et est ouvert à 150 personnes.

Peut s'inscrire à ce séjour :

- Toute personne âgée de 60 ans minimum au jour du départ
- Résidant sur l'une des 43 communes de la CCTLB
- Sans profession ou en retraite

Deux tarifs sont applicables :

- 430 € hors transport en tarif plein
- 250 € hors transport en tarif réduit pour les personnes pouvant bénéficier de l'aide de l'ANCV s'élevant à 180€

Le coût du transport, qui sera assuré par la société C2V, sera calculé à l'issu du séjour.

Les inscriptions se dérouleront du **14 février au 31 mars 2022** ; aucune inscription ne pourra être prise en compte avant cette date. Les bulletins sont à retourner directement à la CCTLB.

Pour toutes les précisions concernant ce voyage et pour télécharger le bulletin d'inscription, rendez-vous sur le site de la CCTLB http://www.delunevilleabaccarat.fr/2022_destination_le_var_pour_nos_seniors_en_vacances.html

Pour tout renseignement, contactez la CCTLB au 03 83 74 05 00



ASSOCIATION FAMILLE RURALE EN RELAIS

ATELIER MASSAGE DE BEBE

Grâce à Laetitia LEIMACHER, praticienne en soin bien-être depuis 15 ans, vous pourrez vous (re)connecter à votre enfant au travers d'un massage douceur mais elle sera là aussi pour répondre à vos questions concernant les besoins spécifiques (douleurs dentaires, coliques du nourrisson...).

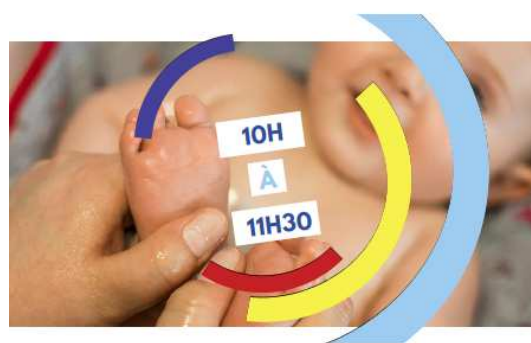
Il faudra prévoir pour cet atelier, une tenue confortable, une serviette de toilette, le nécessaire de bébé (couche, lingette, biberon...), une petite couverture.

Réservation obligatoire.



Mercredi 2 mars

DENEUVRE / SALLE DES FETES



Pour vous reconnecter à votre enfant au travers d'un massage douceur mais aussi pour répondre à vos questions concernant les besoins spécifiques (douleurs dentaires, coliques du nourrisson...) Pour les enfants de 0 à 9 mois.

Entrée gratuite - Places limitées
Port du masque obligatoire pour les adultes



Inscriptions obligatoires : Aline 07.85.86.46.17
ou par mail arouver.famillesrurales@orange.fr



INFOS PRATIQUES

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi et jeudi de 17h à 19h

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

- Tri sélectif : les lundis 14 et 28 février, 14 mars

- Ordures ménagères : Les jeudis 24 février et 10 mars

HORAIRES DE LA DECHETTERIE A BACCARAT

- Du lundi au samedi (fermée le jeudi) : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00
- Dimanche et jours fériés : 9h00 - 12h00

Dernière entrée 15 minutes avant la fermeture

PRET DE TABLES ET DE CHAISES

La commune de Lachapelle met à la disposition de ses habitants **10 tables et 40 chaises** qui leur seront prêtés à titre gracieux.

Les réservations se feront auprès du secrétariat de mairie, soit aux heures de permanence, soit par mail.

Site Internet - <http://www.mairie-lachapelle.fr> - Facebook : Commune Lachapelle

Mail : mairie.lachapelle@wanadoo.fr

Imprimerie : Mairie de LACHAPELLE - Dépôt Légal : 15 48

Imprimé en mairie - Ne pas jeter sur la voie publique